

Conseil de quartier « Secteur Est »

27 juin 2022

Elus présents : Jacques Mesas, Natalina Hardouin, Stéphanie Doyen, Majid Ameer, Didier Boudet

11 habitants

Retour sur les questions évoquées lors de la réunion précédente :

- Entretien du chemin des Mauves

L'entretien avait été fait, mais cela a repoussé. Du calcaire doit être mis en place au cours de l'été dans plusieurs chemins de la commune. Un rappel sera fait pour ce chemin.

Un habitant signale que sur les plans de la ville, le sentier des Mauves est indiqué « Sentier de Levrault ». Il est répondu qu'un nouveau plan de ville est en cours d'élaboration qui règlera ce problème.

- Limitation de vitesse Avenue des Clos Neufs

Les habitants ont constaté que des contrôles de vitesse ont été organisés rue du Colombier et ils apprécient. Ils demandent que les contrôles soient intensifiés également sur l'avenue des Clos neufs. Une riveraine signale que les chauffeurs de bus font partie des personnes qui ne respectent pas les limitations de vitesse.

Suite donnée : Transmis à la police municipale pour prise en compte.

- Zone 30

Une habitante propose d'ajout du marquage « Zone 30 » aux entrées des différentes zones 30 pour rendre plus visible. L'idée sera transmise aux élus.

- Eclairage public

Monsieur le Maire informe des nouveaux horaires d'éclairage public qui seront opérationnel début juillet pour tous les quartiers, à l'exception du centre-ville qui basculera pour sa part en septembre.

L'éclairage sera désormais allumé jusqu'à 23h en semaine (et minuit le WE en été).

- Camion à Pizza

Dans le cadre d'un accord avec le commerçant, il reviendra pour la saison touristique sur l'aire des camping-cars du 7 juillet au 17 septembre, puis il remontera au Mail de Chambord à la fin de l'été. Il devra à partir de cette date se déplacer sur d'autres sites (Garambault...).

- Rue Faubourg Porte Dieu

Une habitante regrette l'avis des services techniques qui considère qu'il n'est pas nécessaire de faire de travaux sur cette rue compte tenu de son état. Il est expliqué qu'au regard des besoins dans d'autres rues, ce n'est pas la plus prioritaire. Elle précise qu'il n'y a pas de trottoirs sur la partie basse pour les piétons.

Questions nouvelles :

- Aires de jeux

Un habitant demande s'il serait possible d'avoir accès au terrain goudronné de Lebugle. Ceci pose aujourd'hui un problème car l'accès ouvert s'ouvrirait sur l'ensemble du stade. Ceci nécessiterait de séparer le terrain du reste du stade. La suggestion sera transmise à l'é

Une habitante demande quelles suites ont été données à l'enquête sur les aires de jeux. Il est répondu qu'une priorité a été donnée à l'aire de jeux du parc Thérèse Cherrier qui doit être renouvelée en 2022. Il est aussi prévu de sécuriser l'aire de jeux du Parc aux canards.

- Chemin de la rue du Colombier au Rû

Il y a des arbres qui barrent le chemin et qui gênent le passage. Il faudrait faire une mise en demeure du riverain.

Suite donnée : Courrier à la riveraine adressé par la police municipale

- Limitation de vitesse sur la promenade des Accruaux

Il est signalé que la limitation de vitesse sur la promenade des Accruaux s'arrête au stade motonautique, et qu'à cet endroit il y a un panneau de fin de limitation de vitesse. Il faudrait le déplacer.

Suite donnée : Demande d'intervention adressée aux services techniques.

- Etat de la chaussée de la rue Mardelle

Une habitante signale de nombreux trous au niveau de la rue de la Mardelle, en particulier dans le carrefour de la Gendarmerie.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques. Au regard de l'état, le recours à une entreprise est nécessaire et un devis sera demandé.

- Mur du cimetière

Un riverain demande où en est la réparation du mur du cimetière. Monsieur le Maire informe que le marché a été passé et sera attribué prochainement. Un échange s'engage sur la technique de reconstruction qui sera mise en œuvre.

- Manque de poubelles sur le mail de Chambord

Un terrain signale qu'il n'y a pas de poubelles sur le Mail de Chambord pour les boulistes.

Suite donnée : Demande d'intervention aux services techniques.

- Vitesse sur la nationale

Il est demandé si un radar pourrait être installé le long de la nationale pour faire respecter la limitation de vitesse à 50 km/h.

Monsieur le Maire indique que la pose de radar est généralement faite lorsque la zone est considérée comme accidentogène au vu des statistiques d'accidents. Le Conseil départemental du Loiret doit en faire la demande auprès de la Préfecture. Il faut signaler qu'aujourd'hui beaucoup de radars sont mis hors services (tag).

Concernant les radars pédagogiques, c'est un coût important pour une efficacité très relative.

Suite donnée : Transmis à la police municipale pour prise en compte.

- Chemin entre Edwige Feuillère et la Départementale (qui passe derrière Tryba)

Il est demandé s'il serait possible de doter ce chemin d'un éclairage et d'une poubelle.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques.

- Rue des Marais

Un habitant suggère la possibilité de créer une piste cyclable à contre-sens dans la rue des Marais. Il faut vérifier si la largeur le permet avant d'officialiser cet usage.

Suite donnée : Transmis pour étude aux services techniques.

- Opération boîte à livres avec le Centre social

Les habitants sont informés que le centre social va lancer à la rentrée un projet de création de boîtes à livres avec les habitants. Les personnes intéressées qui auraient du temps pour participer peuvent contacter le centre social Lab'O des Possibles.